



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, codes 35 et 63

Hebdomadaires régionaux du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Projet de parc éolien Roncevaux dans la MRC d'Avignon

LE BAPE INFORME LA POPULATION LE 14 AVRIL 2015 À L'ASCENSION-DE-PATAPEDIA

Québec, le 24 mars 2015 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tient une séance d'information sur le *Projet de parc éolien Roncevaux dans la MRC d'Avignon* par Énergie éolienne Roncevaux S.E.C. Cette séance à laquelle participera le promoteur sera animée par une représentante du BAPE et aura lieu le **mardi 14 avril 2015, à compter de 19 h 30, à la Salle municipale située au 70, rue Principale à L'Ascension-de-Patapédia**. L'objet de la séance d'information est de permettre aux citoyens de s'informer sur le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE. Cette séance d'information s'inscrit dans le mandat que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, a confié au BAPE. Ce dernier doit rendre accessibles au public l'étude d'impact et l'ensemble du dossier relatif au projet. La période d'information et de consultation du dossier par le public débute aujourd'hui et se terminera le 8 mai 2015.

C'est durant cette période de 45 jours que tout citoyen, tout groupe, toute municipalité ou tout organisme peut faire la demande d'une audience publique auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Le cas échéant, une commission du BAPE pourrait être chargée d'enquêter sur le projet et de consulter la population à cet effet.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les citoyens peuvent se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par le promoteur et les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement. À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 8 mai 2015, ces documents peuvent être consultés au **bureau de la municipalité de L'Ascension-de-Patapédia, situé au 70, rue Principale**.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, local A-M100 de même que sur le site Web du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

LE PROJET

Le promoteur, Énergie éolienne Roncevaux S.E.C., un partenariat entre Invenergy Wind Canada Development ULC et Alliance Éolienne de l'Est, désire implanter un parc éolien de 34 éoliennes, fournissant chacune 2,2 MW pour une capacité totale de 74,8 MW, un projet retenu au quatrième appel d'offres d'énergie éolienne d'Hydro-Québec. Le parc serait entièrement situé dans le territoire non organisé de Ruisseau-Ferguson, dans la MRC d'Avignon, tout près des parcs éoliens existants Le Plateau, Le Plateau 2 et Des Moulins Phase 2. Le parc serait raccordé à une ligne à 315 kV existante d'Hydro-Québec par l'entremise d'un

nouveau poste élévateur de tension 34,5 kV-315 kV, qui serait construit quelques mètres à l'ouest du poste existant du parc éolien Le Plateau.

Le projet utiliserait 15,5 km de chemins existants qui auraient à être améliorés et demanderait la construction de 23,2 km de nouveaux chemins, bien que le promoteur favorise l'utilisation des routes existantes. Le déboisement de 123 ha serait nécessaire, tout comme la construction de cinq ponceaux et la remise en état de dix autres.

Durant la phase de construction, d'une durée d'un peu plus d'un an, jusqu'à 200 emplois seraient créés. Huit emplois permanents seraient créés pendant la phase d'exploitation, d'une durée de 20 ans. Le début de la livraison d'énergie est prévu pour le 1^{er} décembre 2016 et le coût de réalisation du projet est évalué à environ 172 M\$.

Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact

Dans le milieu biologique, le déboisement prévu pourrait avoir un impact si des espèces floristiques à statut particulier sont présentes sur le territoire. Un inventaire sera réalisé par le promoteur et les mesures d'atténuation appropriées seraient appliquées, le cas échéant.

Par ailleurs, six espèces d'oiseaux à statut particulier sont présentes dans la zone d'étude : l'aigle royal, l'engoulevant d'Amérique, le moucherelle à côtés olive, la paruline du Canada, le pygargue à tête blanche et le quiscale rouilleux. De plus, sont aussi présentes la chauve-souris argentée, la chauve-souris cendrée et la chauve-souris rousse qui sont susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Compte tenu de la faible abondance de ces espèces évaluée lors des inventaires faits entre 2004 et 2011 dans la zone d'étude et du faible taux de mortalité constaté lors des suivis de mortalité effectués depuis 2012 dans les parcs éoliens existants, le promoteur estime que l'impact résiduel serait peu important.

Concernant le milieu humain, le promoteur estime que la création d'emplois et les retombées économiques auraient des répercussions fortes et positives. À ces égards, un comité de liaison serait mis en place avec des intervenants du milieu afin de s'assurer que les retombées locales soient maximisées et de favoriser l'embauche des résidents de la MRC d'Avignon, tant pendant la construction que l'exploitation. De plus, la zone du projet ne compte aucun résident permanent.

LA DEMANDE D'AUDIENGE PUBLIQUE

Toute personne, tout groupe, tout organisme ou toute municipalité qui désire que le projet soit discuté et évalué publiquement peut faire une demande d'audience publique pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public. Cette demande doit être transmise, par écrit, au plus tard le 8 mai 2015, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché par le projet.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M^{me} Julie Olivier, au numéro suivant : 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, poste 539 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : eolien-roncevaux@bape.gouv.qc.ca.